



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



**FACULTE DE DROIT
ET DE SCIENCE POLITIQUE**

ECOLE DOCTORALE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Centre de Recherches et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires en Afrique

*Juge, justice et l'intégration par le droit :
expériences comparées Union Européenne
et droit africain de l'OHADA*

COLLOQUE — CÉLÉBRATION DU VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'OHADA

Université d'Abomey-Calavi

20 janvier 2014

à partir de 09 heures

PRESIDENCE

Le colloque est placé sous la direction scientifique du Professeur Loïc CADIET, Membre de l'Institut Universitaire de France, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne - Université Paris I, membre du Centre de Recherche sur la Justice et le Procès (IRJS), Président de l'Association Internationale de Droit Processuel.

INTERVENTIONS

Les interventions seront axées autour des sous-thèmes suivants :

La Cour de justice de l'Union Européenne, un pouvoir juridictionnel européen ?

Fabrice HOURQUEBIE, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Agrégé de droit public, et Directeur de l'Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone (IDESUF)

La condition du droit régional,

Joël AÏVO, Professeur agrégé de droit public, Directeur du Centre de droit constitutionnel, Université d'Abomey Calavi ;

Les décisions d'opportunité en justice,

Aboudramane OUATTARA, Professeur agrégé de droit privé, Université de Cocody, Côte d'Ivoire ;

L'intégration par la justice économique,

Roch DAVID GNAHOUI, Professeur agrégé de droit privé, Université d'Abomey Calavi ;

A la recherche des principes directeurs du procès devant les juridictions d'intégration,

Joseph DJOGBENOU, Professeur agrégé de droit privé, Université d'Abomey-Calavi

L'autorité juridictionnelle de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA,

Vidékon M. Fantine CAPO-CHICHI, Docteur en droit privé, Université Lyon 2.

L'exequatur dans l'espace OHADA, de la nécessité à l'inutilité,

Romarc AZALOU Docteur en droit, Université de Perpignan, Magistrat

SYNTHESE DES TRAVAUX

Elle sera présentée par le Professeur François K. DECKON, Agrégé de droit privé, Professeur à l'Université de Lomé et Doyen de la Faculté de droit de Lomé, Togo.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation n'est pas payante. Elle est ouverte à toute personne intéressée, notamment les enseignants, les chercheurs, les doctorants, les étudiants, les praticiens (magistrats, avocats, notaires, huissiers de justice, arbitres, etc.).

Pour des raisons de logistique, il est souhaité, sans être exigé que les participants et les invités confirment leur présence au plus tard le 16 janvier 2014.

CONTACTS

Nicolin ASSOGBA Tél : 00 229 95 56 83 75 – Courriel : legnicolin@yahoo.fr

Iréné ACLOMBESSI Tél : 00 229 95 96 66 97 – Courriel : colloquedu20@outlook.fr

Facebook : www.facebook.com/credij
